

### Calendrier

Secrétariat de l'Union :

LUNDI 2 FEVRIER A 14H

Commission

Exécutive de l'UD :

JEUDI 12 FEVRIER A 14H

Congrès

confédéral à Dijon :

DU 20 AU 24 AVRIL 2026

Congrès

de l'UD FO 94 :

LUNDI 22 JUIN A 9H

Commission sociale

CAF

Lundi 2 février 9h

Formation

syndicale :

Le **calendrier 2026** est en ligne sur notre site ainsi que le formulaire d'inscription [www.fo94.fr](http://www.fo94.fr).

Liste des stages 2026 inscriptions ouvertes

• **Découverte-1<sup>er</sup> niveau** (indispensable pour tout adhérent) **4 stages** :

☞ **du 2 au 6 février**  
**Complet**

ou ☞ **du 15 au 19 juin**

ou ☞ **du 14 au 18 sept.**

ou ☞ **du 7 au 11 déc. 2026**

• **Négocier**  
du 10 au 12 mars 2026

• **Fonctionnement du syndicat et communication**  
du 13 au 17 avril 2026

• **Connaître ses droits**  
du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2026

• **Formation CSE**  
du 5 au 9 octobre 2026

• **Formation SSCT Santé Sécurité Conditions de Travail**  
du 2 au 6 novembre 2026

### SOMMAIRE

**P 1 Installation des CPH et renouvellement des conseillers du salariés**

**P 2-3 Communiqué commun intersyndicale suite à la grève et à la manifestation au Ministère de l'Éducation Nationale le 15 janvier**

**P 4 Intervention de l'UD FO 94 lors du rassemblement du 15 janvier**

### INSTALLATION DES CONSEILS DE PRUDHOMMES 94

Suite aux assemblées générales des 2 conseils, ont été élus pour **FO 94**

**CRETEIL** (Président Pierre BREGOU employeurs, vice-présidente Caroline ROLLAND CGT)

Référéistes FO : **Sylvie CINOTTI, Karima BELARBI**

Bureau administratif FO : **Pascal IGHEMAT**

Section Commerce : présidentes d'audience FO: **Sylvie ETENEAU CUSTA, Sylvie CINOTTI**

Section encadrement : présidente d'audience FO **Filiz YILDIRIM**

Section Industrie : président d'audience FO **Pascal IGHEMAT**

Section Activités diverses présidents d'audience FO **Michel BALTIMORE, Karima BELARBI**

**VILLENEUVE-ST-GEORGES** (Président Roger YAWAT NTANDJI employeurs, Vice président FERMAN Hiraç CGT)

Section Activités diverses président d'audience FO **Didier CRUSSON**

Référéiste et bureau administratif FO **Didier CRUSSON**

### RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERS DU SALARIE

Le mandat de conseiller du salarié FO 94 auprès de la DRIEETS UT94 sera renouvelé en octobre prochain pour une durée de 3 ans 2026/2029. L'appel à candidature est ouvert auprès des militants.

Intervenant dans les entreprises du Val-de-Marne n'ayant pas d'élus représentants du personnel au CSE, le rôle du conseiller du salarié est limité à la fonction **d'assistance** et de **conseil**. Il est choisi en fonction de son expérience du monde de l'entreprise, des relations entre employeurs et salariés, et d'une réelle connaissance du droit social. Le conseiller du salarié intervient à la demande du salarié au moment de **l'entretien préalable au licenciement**. Il ne peut pas représenter le salarié si celui-ci est absent lors de cet entretien et n'accomplit pas de démarches à la place du salarié. Le conseiller du salarié peut lors de l'entretien préalable : intervenir, demander des explications à l'employeur, compléter les explications du salarié, présenter des observations.

Le conseiller du salarié peut donc assister le salarié convoqué à un **entretien préalable à une sanction disciplinaire en vu d'un licenciement** (art L 1232-2 et R 1232-1). Il peut aussi assister le salarié à un entretien lors d'une **rupture conventionnelle** ( art L .1237-11 et suivants).

**Sur proposition de l'Organisation syndicale et après instruction de la DRIEETS**, un arrêté préfectoral fixe la liste des conseillers habilités sur le département.

**Profil demandé** : être disponible, être mobile sur le Val-de-Marne, être joignable téléphoniquement sur portable, être facilement libérable des obligations professionnelles, connaître le droit du travail, avoir une expérience en relations professionnelles et en droit social,

**Moyens** : 15 heures de délégation mensuelles utilisables afin d'accompagner le salarié assisté lors des entretiens, indemnisation par la DRIEETS des frais de déplacement.

Il est **indispensable d'être adhérent FO 94**, d'exercer 4 missions minimum par an et de rendre compte de ses missions auprès de la DRIEETS et de l'Union Départementale FO 94.

Pour toute question : contact Marc BONNET-UD FO 94 – mail : [fo94@wanadoo.fr](mailto:fo94@wanadoo.fr)



## « **Maintenant, tout de suite, 3000 AESH pour le Val-de-Marne !** »

**Jeudi 15 janvier : des dizaines d'écoles fermées, des centaines d'enseignant.es et d'AESH en grève et au rassemblement au Ministère !**

Jeudi 15 janvier, à l'appel de nos organisations syndicales, **plusieurs dizaines d'écoles étaient fermées (Fresnes, Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Thiais, Villejuif, ...)** et **plusieurs centaines d'enseignant.es et AESH étaient en grève pour dénoncer le manque de moyens pour les élèves en situation de handicap de notre département, « Pour des AESH dans nos classes, tout de suite ! Pour le respect des notifications MDPH ! ».**

Cette grève a obtenu le soutien des parents d'élèves, des agents territoriaux et des enseignant.es du 2<sup>nd</sup> degré dont les syndicats – SNFOLC, SNES-FSU, CGT Éduc'action et Sud Éducation – ont appelé à la grève le 15 janvier, sur nos revendications communes, ainsi que des Unions Départementales CGT FO FSU Solidaires.

Entre 400 et 500 enseignant.es et AESH se sont rassemblé.es, jeudi 15 janvier, place Bainville, à proximité du ministère de l'Éducation nationale aux cris de **« Maintenant, tout de suite 3000 AESH pour le Val-de-Marne ! » « les milliards pour les AESH pas pour les porte-avions » ou encore « un vrai statut un vrai salaire ».**

Reprenant les mots d'ordre syndicaux, enseignant.es et AESH ont montré, par la grève et lors du rassemblement, leur détermination à faire entendre leurs revendications et à être reçus par le ministère.

### **Compte-rendu d'audience ministérielle du 14 janvier 2026**

À la suite de la demande faite par nos organisations syndicales d'être reçues au ministère jeudi 15 janvier, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Éducation nationale a répondu, le 13 janvier (après avoir pris connaissance de l'importance de la grève à partir des remontées des intentions faites par les circonscriptions), qu'une audience serait accordée à nos syndicats le lendemain, mercredi 14 janvier à 14 heures. **C'est bien la grève et les milliers d'enseignant.es et AESH, qui ont annoncé en masse leur intention d'être en grève le jeudi 15 janvier, qui a amené le Ministre à nous faire recevoir !**

Deux représentant.es de chacune de nos organisations se sont rendu.es en audience, reçu.es par trois représentants du ministre, qui ont indiqué nous recevoir à sa demande.

**Durant une heure quarante-cinq**, nos organisations syndicales :

- ont exposé **le contexte de rentrée durant lequel un nombre inhabituellement important d'écoles se sont mises en grève**, parfois pendant plusieurs jours, pour exiger un recrutement immédiat des AESH nécessaires pour accompagner leurs élèves, conduisant à l'organisation de plusieurs assemblées générales intersyndicales départementales et locales, à des réunions parents-enseignant.es, ...
- ont dressé **la situation désastreuse du 94**, l'illustrant par des situations d'élèves, de personnels et d'école en souffrance du fait du non-respect des notifications MDPH et de la mutualisation
- ont défendu **la plate-forme revendicative commune**, exigeant, notamment, **le recrutement immédiat et en urgence de 3 000 AESH et que des dispositifs et classes spécialisés** soient ouverts à hauteur des besoins
- ont dénoncé l'**« enveloppe fermée »** qui aboutit à déshabiller certaines écoles pour faire face aux urgences dans une autre, et ont précisé qu'elles n'accepteraient pas que se reproduise la situation de l'an passé, avec une absence totale d'enveloppe de recrutement d'AESH entre janvier et septembre 2025 !
- ont rappelé **l'exigence commune d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH, avec une grille de salaire** leur permettant de vivre dignement de leur travail !

**Les trois représentants du ministre ont confirmé la situation désastreuse de notre département : selon eux aussi, « tous les indicateurs sont au rouge », ... S'agissant des revendications des AESH, l'une des représentantes du ministère a précisé les différentes mesures prises depuis 2017 (cédésation possible au bout de trois ans, versement de la prime REP/REP+, grille salariale de 11 échelons, ...) convenant que « *cela n'était pas suffisant* » !!!**

Pour autant, si le constat était « partagé », **les représentants du ministre n'ont apporté aucune réponse à nos revendications légitimes !** Nos interlocuteurs se sont retranchés derrière le fait que le budget était en discussion et dont « on ne sait pas ce qu'il en sera » ! Le ministère prétend que des solutions seront trouvées lors d'une grande conférence nationale du handicap dont on peut déjà prévoir l'issue : des grandes annonces et rien de concret !

**Nos syndicats ont demandé à être reçus une nouvelle fois, le lendemain, pour obtenir des réponses concrètes, avec une délégation de personnels de l'Éducation nationale** qui pourront faire état de leur situation et de celle de leur école. Il nous a été répondu que notre demande sera relayée auprès du ministre.

**Nos organisations syndicales n'acceptent pas l'absence de réponse aux revendications légitimes des collègues !**

**Amplifions le rapport de force !**

La grève du 15 janvier est un avertissement pour le Ministre et le gouvernement. Ils en ont d'ailleurs bien mesuré l'importance et la signification en recevant la délégation. **Mais nous ne demandons pas une posture compréhensive, nous demandons nos droits, nous exigeons le respect des notifications MDPH et pour cela la création immédiate des 3000 AESH indispensables qui manquent cruellement au département.** Nous exigeons le statut de fonctionnaire maintenant pour les AESH !

Aussi, face aux conditions scandaleuses de scolarisation faites aux élèves en situation de handicap dans notre département, les organisations syndicales du Val-de-Marne appellent à amplifier la mobilisation en cours et à organiser la suite de la grève pour gagner sur toutes nos revendications !

Si le ministre ne répond pas sur les 3000 postes d'AESH indispensables maintenant pour le département,

S'il ne propose pas de solutions adaptées à la hauteur des besoins des 500 élèves du département qui bénéficient d'une notification de la MDPH pour une structure médico-sociale et qui sont accueillis en classe banale par défaut,

S'il persiste à refuser le statut de fonctionnaire de catégorie B et le salaire à temps complet pour 24h d'accompagnement pour les AESH,

**Alors il ne nous laisse pas d'autre choix que de convoquer des assemblées dans toutes les écoles, collèges et lycées pour discuter ensemble enseignant.es, AESH, parents, de préparer, d'organiser dans l'unité avec nos organisations syndicales le blocage de nos écoles par la grève, dans l'unité des enseignant.es et des AESH avec nos organisations syndicales sur notre plateforme commune, de la grève avec les agents territoriaux des écoles, animateurs, ATSEM qui sont confrontés aux mêmes problématiques, de la grève avec le soutien des parents et de leurs associations, pour :**

**• Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH 94 soient respectées**

**• La création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour ces personnels, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;**

**• La création massive de postes d'enseignant·e·s spécialisé·e·s et départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmier·e·s, de médecins, d'assistantes sociales.**

**• Le respect des orientations dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH.**

**• L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; l'abandon des PAS !**

## Intervention de l'UD FO 94 au rassemblement du 15 janvier

« Aujourd'hui 15 janvier des dizaines d'écoles du Val-de-Marne sont fermées et la grève est majoritaire dans des centaines d'écoles. C'est une grève qui part des écoles des enseignants, des AESH qui n'en peuvent plus. C'est un avertissement pour le Ministre et pour le gouvernement.

Les Unions Départementales du Val-de-Marne CGT et FO, la FSU 94 et Solidaires 94 soutiennent l'appel à la grève et à la manifestation au Ministère de l'Éducation Nationale le jeudi 15 janvier, lancé par les syndicats SNUDI-FO 94, FSU-SNUipp 94, CGT Educ'action 94 et SUD Education 94.

Depuis la rentrée de septembre, les grèves d'écoles se sont multipliées face à la situation désastreuse des écoles du Val-de-Marne où il manque plusieurs milliers d'AESH pour que les notifications d'accompagnement des élèves en situation de handicap soient suivies d'effet (un premier recensement opéré par nos syndicats fait état de 1151 AESH manquantes pour 267 écoles - le Val-de-Marne compte 623 écoles).

Le non-respect par l'Etat de ses obligations à garantir aux élèves en situation de handicap une scolarisation adaptée à leurs besoins, à répondre aux notifications émises par la Maison Départementale des Personnes Handicapées, le refus de recruter les AESH à hauteur des besoins et le maintien de ces personnels dans la précarité (900 euros/mois soit sous le seuil de pauvreté) n'est plus tolérable !

Cette situation inacceptable impacte tous les acteurs de l'école :

- l'élève lui-même, privé de l'accompagnement auquel il a pourtant légalement droit,
- les élèves de l'ensemble de la classe,
- les enseignants, qui sont mis en difficultés pour répondre à la fois aux besoins particuliers des élèves porteurs de handicap et assurer sereinement les enseignements à tous leurs élèves,
- les AESH qui se voient contraintes de suivre plusieurs élèves, parfois de manière simultanée, souvent dans des écoles et établissements différents,
- les ATSEM qui bien souvent se retrouvent à suppléer l'absence d'AESH,
- les animateurs qui prennent aussi en charge ces élèves...

Tous les salariés, dont les enfants sont scolarisés dans les écoles collèges et lycées, sont concernés et touchés par cette situation insupportable. Une situation qui ne pourrait être amenée qu'à se dégrader encore si le budget Macron-Lecornu, avec son cortège de suppressions de postes et de fermetures de classes, passait.

Oui les AESH veulent vivre dignement de leur travail. Tous les travailleurs veulent vivre dignement de leur travail

Les agriculteurs veulent vivre dignement de leur travail et l'expriment depuis plusieurs jours par leur mobilisation.

Les médecins généralistes par leur grève, s'opposent aux mesures prévues dans le budget de la Sécurité sociale (PLFSS) 2026 qui limitent à un mois les arrêts maladie initiaux délivrés jusque-là par les médecins à la seule appréciation de la situation de leurs patients, le remboursement des médicaments prescrits par les médecins déconventionnés, les affections de longue durée. Le PLFSS adopté remet en cause leur indépendance professionnelle et leur liberté de prescription tout comme il remet en cause l'existence et le fonctionnement des hôpitaux, l'accès aux soins. La mobilisation des médecins s'inscrit dans la défense de la Sécurité sociale de 1945 basée sur le salaire différé. C'est la raison pour laquelle l'UD FO 94 qui revendique avec la confédération FO l'abrogation de la Loi de financement de la Sécurité Sociale appuie leur mobilisation.

Il faudra bien que le gouvernement entende la colère qui s'exprime aujourd'hui dans le pays et réponde aux revendications où il nous faudra lui imposer d'une autre manière.

La grève d'aujourd'hui est un avertissement pour le Ministre et le gouvernement. Ils en ont d'ailleurs bien mesuré l'importance et la signification en recevant la délégation hier, en reconnaissant que dans le département tous les voyants sont au rouge. (...)



S'ils ne répondent pas sur les 3000 postes d'AESH indispensables maintenant pour le département, s'ils ne répondent pas sur les 500 places à dégager tout de suite pour les 500 élèves du département qui ne bénéficient pas de la structure médico-sociale

pour laquelle ils ont pourtant une notification de la MDPH, (...) Alors ils ne nous laisseront pas d'autre choix que de convoquer dès demain des assemblées dans toutes les écoles pour discuter ensemble enseignants AESH parents de préparer, d'organiser dans l'unité avec nos organisations syndicales, le blocage de nos écoles par la grève jusqu'à satisfaction.

Alors ils ne nous laisseront d'autre choix que de décréter dans toutes les écoles du département l'état de préparation de la grève, de la grève pour gagner, de la grève jusqu'à ce que le gouvernement réponde, de la grève dans l'unité des enseignants et des AESH avec nos organisations syndicales sur notre plateforme commune, de la grève avec les agents territoriaux des écoles, animateurs, ATSEM qui sont confrontés aux mêmes problématiques, de la grève avec le soutien des parents et de leurs associations.

C'est dans cette perspective que l'Union départementale FO s'inscrit et proposera aux UD du Val-de-Marne de s'inscrire. »